

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Assurez-vous !  
**Autor:** R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201772>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
Montreux, Genthod, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
Suisse : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
étranger : Un an, fr. 7,50.  
Les abonnements détent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.  
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**L'ami de Juste-Olivier.**

Le monde lettré de Lausanne a inauguré vendredi 23 décembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de Sainte-Beuve, une plaque encastrée dans la façade de l'ancienne Académie et portant, avec un médaillon de l'auteur des *Lundis* — œuvre de M. Raphaël Lugeon, d'après David d'Angers — une inscription rappelant que Sainte-Beuve a professé à Lausanne, de 1837 à 1838, son cours sur Port-Royal, origine du célèbre ouvrage qu'il dédia à ses auditeurs lausannois.

Sainte-Beuve passe pour un esprit extrêmement ondoyant, et l'on reproche à ses œuvres de manquer d'âme, de largeur d'idées. Il n'en reste pas moins que ses *Portraits littéraires*, ses *Lundis* et *Nouveaux lundis*, son *Histoire de Port-Royal*, le mettent au premier rang des critiques.

On n'ignore pas que c'est à Juste Olivier que l'Académie de Lausanne dut l'honneur de le posséder au nombre de ses professeurs. Sainte-Beuve n'eut pas d'amis plus fidèles que le poète vaudois. C'est Juste Olivier qui l'attira chez nous et qui obtint pour lui la chaire qu'il devait illustrer avec tant d'éclat.

A la mort d'Olivier, on trouva dans ses papiers un pli non déchiffré et portant cette suscription : « Ceci est mon testament ». Ce testament, écrit tout entier de la main de Sainte-Beuve, sur papier timbré, le 20 avril 1844, a été annulé par d'autres, postérieurs ; mais il est intéressant pour nous, dit Eugène Rambert, en ce qu'il montre combien était grande la confiance de Sainte-Beuve en Olivier, combien sincère son amitié. Il lui léguera sa bibliothèque, il le nomme son exécuteur testamentaire, et il l'institue, pour le cas où sa mère serait morte, son légataire universel. « Je lui léguerai, dit-il, tout ce qui m'appartient en maisons, rentes ou autres propriétés, y compris mes œuvres littéraires. »

L'Université de Lausanne a raison de célébrer la mémoire de celui qui fut un des flambeaux de l'Académie dont elle est la fille. Elle se souviendra aussi, nous aimons à le croire, que Juste Olivier occupa de 1838 à 1845 la chaire d'histoire, spécialement créée pour lui, qu'il tient dans les lettres de notre pays une place bien autrement grande que Sainte-Beuve, et qu'il attend encore le monument que lui doit le canton dont il fut un des plus dignes fils et le chantre le mieux inspiré.

Il y a quelques années, notre journal lança un appel en faveur d'un monument à élever à Juste Olivier. Les souscriptions recueillies sont déposées à la Banque cantonale ; leur montant, au 30 juin dernier, était, intérêts compris, de fr. 788,50.

Le *Conteur* se propose de prendre très prochainement l'initiative de la constitution d'un comité, auquel incomberait la mission de continuer la campagne, afin de parfaire, le plus tôt possible, la somme nécessaire à la réalisation de cette œuvre patriotique. Des pourparlers sont engagés, à ce sujet, avec plusieurs personnes.

**Il faut tout voir du bon côté.**

Ministre du saint Evangile,  
Tu dis : « Les temps sont difficiles,  
L'heure est à l'incrédulité !... »  
Pourtant, toute foi n'est pas morte.  
Des temples a-t-on clos les portes ?  
Il faut tout voir du bon côté !  
Vieux éducateur de l'enfance  
Qui pestes contre l'ignorance,  
Et qui t'arrêtes, dépité,  
Ne vaut-il pas mieux que tu passes  
Pour en savoir plus que ta classe ?  
Il faut tout voir du bon côté !  
Peuple, faut-il que je te plaigne,  
Quand tu répètes qu'on te saigne,  
Que les impôts ont augmenté ?  
N'es-tu pas co-propriétaire  
Du plus beau pays de la terre ?...  
Il faut tout voir du bon côté !  
Pauvre époux qui parfois regrettes  
Que la femme ne soit muette,  
Je voudrais rire, en vérifié,  
Quand pour si peu je t'entends geindre :  
Les Mormons sont bien plus à plaindre...  
Il faut tout voir du bon côté !  
« La main-d'œuvre est trop chère ! » clame  
Le paysan, la mort dans l'âme,  
Devant le sillon déserté...  
Il a le semoir mécanique,  
Et les faucheuses d'Amérique :  
Il faut tout voir du bon côté !  
« La vieille langue de nos pères  
Se meurt ; on ne l'entend plus guère »,  
Dit monsieur Monnet, attristé.  
Mais voici Chambaz qui proteste !...  
Et puis, « Marc à Louis » nous reste :  
Il faut tout voir du bon côté !

A. ROULIER.

**La vie, au vol.**

## VOICI LE NOUVEL-AN

— Bonjour, chère madame :  
— Hé, bonjour. Je ne vous voyais pas. Comment va ?  
— Ça va,... ça va,... merci, et vous-même ?  
— Oh ! voilà, horriblement grippée.  
— On l'entend ; vous n'avez presque plus de voix. Vous ne devriez pas sortir ; c'est une imprudence, par ce temps froid.

— Je le sais, mais que voulez-vous ; il le faut bien. Et tout mon monde qui attend le bon-enfant.

— Ah ! oui, le Nouvel-An. Quelle invention, ma chère ! C'est pour moi un vrai cauchemar. On n'a jamais tout donné. Et si seulement on savait quoi donner, pour faire plaisir ; car l'intention, entre nous, ça compte peu, maintenant.

— A qui le dites-vous ! Et tout est si cher, aujourd'hui !

Une voix par derrière :  
— Tout est si cher ! Quelle erreur !  
Les deux premières dames, ensemble, en se retournant :

— Hé ! madame Chable ! Quel nouveau ! Bonjour.

— Bonjour. Gage que vous parlez du Nouvel-An ?

— Peut-on parler d'autre chose, en ce moment ?

— Et vous trouvez que tout est si cher ?

— Certainement. On se ruine avec tous ces cadeaux. On se passerait bien de donner comme ça, à droite et à gauche, à des gens qui ne vous disent pas même merci... Mais, voilà, on ne peut faire autrement.

— Oh ! bien, moi, je ne me tracasse pas tant. D'abord, avec mon mari, nous avons décidé de supprimer entre nous les cadeaux de Nouvel-An. Lorsqu'on a besoin de quelque chose, on se l'achète et on n'attend point pour cela au 31 décembre. C'est plus simple et plus pratique. D'ailleurs, Marc me demandait ainsi : « Qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ? » — Rien.

— Comment rien ? — Mais non, je t'assure, je n'ai besoin de rien. — Eh bien, tiens, voilà cinquante francs pour te l'acheter. » Et moi, je lui disais : « Merci, mon cher ; mais, à propos, toi-même, que désires-tu ? — Moi ? rien. — Enfin, voyons,... rien ; les messieurs désirent toujours quelque chose ? — Non, vraiment, je ne saurai quoi. Si mon inventaire boucle favorablement, je m'accorderai une nouvelle robe de chambre. » Alors, vous comprenez, avec le billet qu'il m'avait donné pour mes étrennes, je lui achetais sa robe de chambre.

— Et puis, comme ça, c'est vous qui étiez dupée !

— Oh ! nous y sommes tellement accoutumées. Quant aux enfants, je ne me mets pas en frais à leur égard. Pour le cas qu'ils font des cadeaux ! Une semaine après, il n'en reste pas trace. A leur instinct de destruction, mieux vaut encore donner, comme aliment, quelques friandises ; elles sont faites pour cela. A mon beau-frère, mon mari adresse, chaque Nouvel-An, une caisse de cigarettes — il en reçoit une en échange ; — c'est une vieille habitude. Moi, lorsque je fais les bricelets, j'en envoie, dans un petit panier, quelques-uns à ma belle-sœur ; elle me renvoie le panier, avec quelques-uns des siens. Une année, je me dis : « Tiens, tante Adèle a mieux réussi ses bricelets que moi » ; l'année suivante : « Ah ! bien, il n'y a pas à dire, mais, cette fois, mes bricelets sont meilleurs que ceux de tante Adèle ». Aux quelques amis les plus intimes, nous adressons notre carte de visite « avec nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année ». D'ailleurs, en nous-mêmes, nous en adressons autant à tout le monde. Et voilà !

— Oui, ce n'est pas compliqué. Vous êtes bien heureuse, chère madame, de vous en tirer ainsi.

— Qui donc vous empêche de faire comme moi ?

J. M.

**Assurez-vous !**

On nous écrit de Nyon :

« Le *Conteur* a publié, il y a deux ou trois semaines, sous le titre : « Restitutions », un article montrant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

» On serait parfois tenté de le croire :

» J'ai un calendrier éphéméride que m'a

envoyé, à titre de réclame, une compagnie d'assurances sur la vie. Chaque feuillet content, outre les renseignements relatifs au calendrier, une notice en faveur de l'assurance ; tantôt sous forme de proposition, tantôt sous forme de citation d'économistes ou d'écrivains célèbres. On y voit nombre d'auteurs qui ne se sont sans doute jamais douté qu'ils avaient écrit en faveur de l'assurance, et qui, très probablement, n'étaient même pas assurés.

» Ainsi, ce matin, en arrachant le feuillet, je vois, sur le nouveau, devinez quoi ?... Un fragment du Polyteucte de Corneille. Tenez, plutôt :

POLYEUCTE

Nous le pourrons demain aussi bien qu'aujourd'hui.

NÉARQUE

Avez-vous cependant une pleine assurance  
D'avoir assez de vie et de persévérance ?  
Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa  
[main,

Promet-il à vos vœux de le pouvoir demander ?

CORNEILLE.

» Le grand Corneille, courtier d'assurance !

L'eussiez-vous cru ?

» Agréez, Messieurs, etc. »

R.

### Grande soirée dramatique...

(CROQUIS DE SAISON)

— Ugène !  
— Hein ?...  
— C'est dans six semaines la « dramatique » du Chœur d'hommes !  
— Y a vieux temps que je ça sais.  
— Tu y vas ?  
— Aloo !

\* \*

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville devait treuillir d'aise. Topt Villars-les-Pommes s'y pressait.

Le mélange était complet : des hommes, des femmes, ... pardon ! des messieurs, des dames, des demoiselles, des gamins ; des gros, des maigres ; des grands, des petits ; en un mot, toute l'échelle sociale.

Les places « d'avant-scène » — les premières — étaient occupées par l'élite de la contrée, à cinq cents mètres à la ronde. On y voyait madame la syndique ; à côté d'elle, madame Pradollet, fianquée de son mari et de ses trois filles. Plus loin, les demoiselles Cochard, et bien d'autres encore, dont les toilettes pimentées auraient plongé dans l'extase l'impressionniste le plus convaincu.

Les rangs suivants — le « parterre » — étaient moins intéressants, quoique plus serrés. Presque tous les occupants étaient des hommes, plus ou moins graves : la critique influente des grandes occasions.

Tout au fond, enfin, debouts sur des bancs et des chaises, les moins exigeants, ceux qui n'avaient pas voulu s'encombrer d'un billet, s'étagaient dans une fraternité étouffante — les « sixièmes galeries ». Et parmi ces derniers, notre Ugène, qui avait réussi à dénicher une toute petite place.

\* \*

A demi caché dans l'embrasure d'une fenêtre — oh ! il n'était pas gros, Ugène, — les yeux rivés sur la petite scène aux décors primitifs et branlants, il suivait de tout son être les héros du drame, dans leurs beaux habits dorés. Il aurait voulu les suivre jusque là-bas, dans les coulisses, où ils allaient d'un pas si décidé et bruyant !

Quand le noble chevalier — après quelque tirade indigeste — s'en allait, brandissant son épée bien brillante, oh ! qu'il aurait voulu l'accompagner, lui aider à punir les coupables, les bandits. Et sa petite main serrait plus fort l'épée imaginaire dont lui, Ugène, les aurait percés, s'ils avaient été là !

Au fond, il ne savait pas bien qui il aurait

puni de cette façon ; mais qu'importe ! Si, pourtant, ce devait être ce grand, là-bas vers le fond, qui ne disait rien et qui était bien laid. Et sous l'impression d'une idée fixe, Ugène se mit à le haïr follement. Instinctivement, il comparait ce personnage sombre à cet autre dont on lui avait parlé le matin même à l'école du dimanche.

Maintenant, ça devenait du délire ; la punition, le dénouement désiré était proche. Ses jambes tremblaient fièreusement. Il ne voyait pas, devant lui, une grosse dame que le sommeil gagnait peu à peu. Il n'entendait pas non plus les plaisanteries à mi-voix qui agitaient d'un rire rustique ses compagnons des sixièmes galeries. Mais il était en ce moment plus heureux que « tout le peuple » que l'on entendait — là-bas, dans le lointain des coulisses — clamant joyeusement la mort du traître...

Ugène ne dormit pas de la nuit. Et le lendemain, il eut, plus que jamais, un dégoût immense de l'école, où il allait continuer à égrainer le chapelet des leçons jamais sues...

\* \* \*

- Ugène !
- Hein ?...
- Te rappelles-tu la « dramatique » du Chœur d'hommes, y a deux ans ?
- Oh ! oui !
- ...Mais, tout de même, pourquoi avaient-ils tué le régent, tu sais, celui qui avait un habit tout rouge ?
- ...Ma foi ?... ma foi ?... C'était rude beau !

H. S.

### Le décalogue du locataire.

Pour avoir la paix entre les habitants d'une même maison, il suffit, selon un journal d'Allemagne, d'observer les dix commandements que voici :

1. Tu te montreras toujours aimable et indulgent.
2. Tu saluera gentiment les autres locataires, mais tu éviteras de te lier avec eux.
3. Tu refuseras d'entendre les cancan que débitent sur leurs maîtres les domestiques de tes voisins.
4. Tu n'occuperas pas la même blanchisserie, la même couturière, la même femme de ménage, etc., qu'un autre locataire.
5. Tu n'engageras pas une domestique ayant déjà servi dans une famille habitant la maison où tu loges.
6. Tu n'emprunteras aucune chose. Si la nécessité t'y oblige, tu la rendras aussitôt que tu le pourras.
7. Si tu renverses la caisse à ordures ou une autre chose sur l'escalier, tu en nettoieras les marches immédiatement.
8. Tu auras égard à ceux qui logent au-dessus, au-dessous ou sur le même palier que toi, et tu éviteras de faire du bruit inutilement.
9. Si tes voisins se querellent, ferme aussitôt ta fenêtre et éloigne-toi, de façon à ne rien saisir de leur dispute.
10. Ne te figure jamais que tes enfants sont plus sages que ceux des autres locataires.

### Que de saints !

On sait que la liste des saints du calendrier de l'*Almanach du Conte* pour 1905 est la même que celle du calendrier héraudique vaudois. Nous devons à l'obligeance de M. Fréd.-Th. Dubois cette intéressante reproduction.

Semblable travail a été fait par M. le professeur Eugène Ritter, pour l'*Almanach de Genève*.

Voici, à ce propos, quelques renseignements extraits de la notice de M. Ritter, qui sert d'introduction à la liste des saints de ce dernier Almanach.

Un jésuite belge, Jean Bolland, fut appelé en 1629 à composer une grande collection de vies de saints. D'autres jésuites belges s'associèrent à lui et continuèrent son œuvre.

\* En vente au bureau du *Conteur*, dans les librairies et kiosques de journaux, 50 centimes.

nuèrent son œuvre. De là, leur nom de Bollandistes.

Leur œuvre n'est pas encore terminée ; elle compte déjà plus de soixante volumes in-folio.

De 1643 à 1675, ont été publiés onze volumes donnant la vie des saints qui ont leur fête dans les mois de janvier, février, mars et avril. Les Bollandistes mettaient, à cette époque, une année environ à rédiger la vie des saints de trois jours.

De 1680 à 1794, ont paru quarante-deux volumes, allant jusqu'au milieu d'octobre. Deux ans étaient nécessaires, en moyenne, pour établir la vie des saints de trois jours.

L'œuvre fut interrompue en 1796. Reprise plus tard, on put, de 1845 à 1902, publier encore onze volumes. « Mais, dit M. Ritter, les nouveaux Bollandistes ont mis plus de deux ans à rédiger la vie des saints d'un seul jour, et leur œuvre semble ne devoir trouver son terme que longtemps après l'an 2000. »

Le nombre de saints dont les Bollandistes ont donné la vie dépasse de beaucoup douze mille. À chaque jour de l'année correspond une longue liste de saints.

Dans la liste de l'*Almanach du Conte*, les saints du Nouveau-Testament occupent la première place, ainsi que les principaux saints de l'église chrétienne primitive ; puis viennent les saints originaires de notre pays et ceux qui ont joué un rôle, soit sur terre vaudoise, soit en Suisse ; enfin les saints de la maison de Savoie et ceux auxquels nos églises étaient dédiées ou qui étaient autrefois spécialement vénérés par nos ancêtres.

\* \* \*

Nous avons parlé du *Calendrier héraudique vaudois*. Ce gentil calendrier — publié par M. Fréd. Dubois avec le concours de plusieurs héraudistes et édité par la librairie Payot et Cie — gagne de plus en plus la faveur du public. Pour 1905, il ne contient que des nouveautés : armoiries superbelement illuminées des évêques Guillaume et Othon de Champvent ; des sires de Glane, de la ville de Grandson, d'Ollon, des trois évêchés dont dépendait le Pays de Vaud ; des communes d'Onnens et de Montagny ; du Chenit, enfin, et de la Tour-de-Peilz. La couverture est ornée des armes du bailliage de Vaud, et d'un magnifique porte-étendard des milices helvétiques.

On lira avec plaisir un des plus charmants rondeaux d'Othon de Grandson, ainsi que les notes historiques, aussi claires que brèves.

### Onna poûra serveinta.

Lâi a duve sorte de dzeins que tsertsant de l'ovradzo. Lâi a po quemeinci lè roueud po la plie granta eimpartia que prêyant lo bon Dieu de n'ein min trovâ, po cein que sant on bocon quemet lè baromètre, que ne pouant pas sè clinna. Stausse l'amant bin lo pan copa, la tsè couâite, lo vin que n'è pas fifâ et .. l'ovradzo que l'è fé. Prâo su que peinsant que lâi a rein qu'asse atant de pacheince que l'ovradzo : l'atteind adi.

Lâi a asseinb dâi dzeins que voudrant bin pouai travailli, ma que l'ant biau couchâ sè mettre ein mande et sô dèvete, ne trâvant min de besogne por leu. Dâi iadzo l'è bin lau dan, câ l'ein a que sant tant dadou que senialant: quemet la felhie à Potu. Sta fémalla, la faillâ via de tsi leu po cein que lo père Potu l'avâi 'na dozanna d'einfants : dâi grands, dâi petits, dâi rodzo, dâi nái, dâi frezi, dâi z'autro et dâi moquâ pas pou. La mère Potu avâi prâo à fêre avoué sa marmaille et quand la Luise, la pe vilhie, l'eut prâ sè dize-sat'ans, faillu vêre po allâ à maître pè la vela iò porrâi gagni quaque batse et dëtserdzi on bocon sè père et mère.

L'êtaï pardieu 'na balla fémalla, dâi galèze djoute rodze et groche que dâi tiudron, on petit náz que fazâi on bocon lo dzènâo ào mâtiet, carraie d'épaule, forta qu'on drudzon, et sèive ài caions assebin qu'on valet.

Ti lè dzo voulâtive le papâ po vère se lâi avâi pas 'na pliie, ma, ma fai, ne trovâve rein que lâi plézâi.

Onna veillâ que lo vesin ètaï vegniâ pè l'ottô,